

pays et que les gens sont amenés à fabriquer des masques de fortune, il est nécessaire de rappeler le contexte. Dès l'annonce des premiers cas de Covid-19 sur le sol marocain, la demande pour les masques a augmenté. Les masques médicaux ont été pris d'assaut, au point d'être en rupture. Et comme partout dans le monde, l'Etat a réquisitionné le stock des masques médicaux pour sécuriser cet équipement pour le personnel soignant et les malades. C'est d'ailleurs une des raisons qui, au début de l'épidémie, a poussé l'OMS et les différents pays à ne pas recommander le port de masques à toute la population pensant que les autres mesures barrières, notamment le confinement, sont largement suffisantes. Or, la variable des porteurs sains c'est-à-dire les porteurs du virus asymptomatiques a changé la donne. La propagation du virus se poursuit justement car il y a des personnes contaminées et contagieuses qui ne présentent aucun symptôme et le propagent sans le savoir. C'est pour maîtriser cette variable que l'OMS a fini par recommander la généralisation du port de masques.

Les différents types de masques

Ce qui nous amène à se demander, quel type de masque est recommandé pour le grand public car il y en a plusieurs :

- Les masques FFP2 qui ont une double filtration de l'air à l'intérieur et à l'extérieur. Ils sont utilisés par les personnes qui évoluent dans un environnement avec des particules dangereuses pour l'homme (industrie). Et dans le cadre du Covid-19, ils sont recommandés pour le personnel soignant. Ce type de masque à usage médical est classé comme dispositif médical. Il est régi par la norme marocaine NM EN 149.
- Les masques chirurgicaux qui ont une filtration de l'intérieur vers l'extérieur. Ils sont recommandés pour les malades et les cas contacts. Ce type de masque est classé comme dispositif médical. Il est régi par la norme marocaine NM EN 14683.
- Les masques de protection grand public. Ce sont des masques dont la qualité et les prix varient en fonction des producteurs. Avant la crise du Covid-19, ils ne disposaient pas d'une norme particulière.

Mais avec la crise du Covid-19, le masque de protection grand public dit masque-barrière est devenu un produit prisé. Et depuis qu'il est recommandé par l'OMS pour contrer l'épidémie, il doit répondre à des objectifs bien précis :

- limiter au maximum le passage des postillons et des aérosols au travers du masque
- protéger contre les agents pathogènes externes
- empêcher les gens de se toucher le nez et la bouche

Pour répondre à ces objectifs, un comité de normalisation s'est réuni au cours du mois de mars pour fixer des normes marocaines en la matière. Il en résulte la NM ST21.5.200 fixant le cadre normatif des masques de protection non tissés qui a été exigé par le ministère aux différents producteurs impliqués dans ce nouveau « écosystème » mis en place pour sécuriser la production locale.

Que dit la norme marocaine ?

Ce qui nous ramène à la question de la qualité des masques produits au Maroc et à leur efficacité. Excluons d'abord le prix de l'équation. Ce n'est pas parce que son prix est de 0,80 DH l'unité, qu'il est de mauvaise qualité. Son prix est subventionné par le fonds Covid-19. Il reste donc les autres spécificités techniques. Comment cette norme a été fixée ? « La norme marocaine a été conçue sur la base des standards internationaux

10104 à deux normes, celle des semi-masques utilisés dans l'environnement 0042 industriel et les masques à usage médical. Nous avons pris le 30244

importantes dispositions de chacune de ces deux normes pour les adapter au contexte actuel afin qu'elle protège du Covid-19. Nous avons aussi enrichi cette norme par d'autres dispositions relatives aux spécificités de la matière première utilisée et aux conditions d'hygiène", explique Abderrahim Taïbi, DG de l'Institut marocain de normalisation (Imanor). "Comme toute norme, la NM ST21.5.200 est évolutive et peut être améliorée. La porte est ouverte à tous les experts marocains et toutes les compétences pour faire des propositions qui nous permettraient d'avoir une norme marocaine complète", ajoute-t-il.

française a été publiée. Les deux normes sont très proches, les mêmes points de vue sont partagés car il n'y a pas eu d'expériences et de tests spécifiques au sujet de ce virus. On puise dans ce qu'il y a au niveau de la réglementation pour l'adapter au contexte actuel. Donc, au niveau du contenu technique, je tiens à rassurer les Marocains sur le sérieux des exigences techniques qui restent évolutives", répond Abderrahim Taïbi.

Voici la procédure des essais et tests de contrôle des masques, effectuée par le Centre technique de plasturgie et de caoutchouc (CTPC) et le Centre Technique du Textile et Habillement (CTTH).

Un arrêté fixant des exigences techniques obligatoires en cours de finalisation

Cela dit, toutes ces exigences ne sont pas obligatoires. Il faut savoir que cette norme est utilisée par les producteurs agréés par le ministère. Rien n'empêche d'autres producteurs ou des acteurs dans l'informel de se lancer sur ce marché sans respecter ces exigences, ni d'établir le prix de 0,80 DH qui est spécifiquement fixé pour les masques répondant à la norme ST 21.5.200. Cela peut créer une confusion au niveau du marché en termes de qualité et de prix. Il peut même engendrer un risque sanitaire car le port d'un masque de protection, qui plus est ne répondant pas à la norme, peut donner un faux sentiment de protection à son utilisateur et entraîner ainsi un relâchement au niveau des autres gestes barrières. Comment s'assurer donc que tous les masques sur le marché respectent la norme ? "Le ministère de l'Industrie occupe pleinement son rôle de supervision et de contrôle du marché pour s'assurer que les masques vendus respectent les exigences spécifiées", répond le DG d'Imanor. Selon nos informations, le ministère de l'Industrie et du Commerce travaille actuellement sur un **projet d'arrêté spécifiant des exigences techniques pour tout masque de protection grand public vendu sur le marché**. Ces exigences inspirées de la norme citée plus haut seront obligatoires. Ainsi, tout masque qui n'y répond pas ne peut être vendu. L'arrêté est en cours de finalisation au niveau du SGG. Ainsi, le gouvernement coupera l'herbe sous les pieds de ceux qui voudront faire des masques, un business informel lucratif en ces temps de crise.

From: (10)(2e) (10)(2e)

Sent: woensdag 8 april 2020 18:07

To: (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) <(10)(2e)@minezk.nl>; (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) <(10)(2e)@rvo.nl>

Cc: (10)(2e) (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e) (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minbuza.nl; RAB-EA <rab-ea@minbuza.nl>; (10)(2e) (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e) (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @minbuza.nl; (10)(2e) @ (10)(1c).nl

Subject: RE: Priority request: inquiry for producers of (surgical) gowns in your country

Beste (10)(2e) (10)(2e) en (10)(2e),

Kreeg vandaag tijdens EU overleg en in pers meer info over stavaza. Het komt er in het algemeen op neer dat voor alle producten waar schaarste voor is of dreigt, Marokko specifieke vergunningen voor export eist. (10)(2a)

(10)(2a)

(10)(2a)

(10)(1c)

Ander onderwerp

ervaring.

- PPE's: zelfde regels
- Sanitizers: zelfde regels
- Beademhalingsapparaten : zelfde regels
- Medicijnen: MAR heeft hele voorraad van lokaal geproduceerde (FA licentie van Sanofi) Nivaquine (m.n. antimalaria) opgekocht. Ook hier worden vergunningen ad hoc afgegeven, nadat zeker gesteld is dat er voldoende productie is voor de eigen markt.
- andere producten: zuurstofflessen ((10)(2a))

Met vriendelijke groeten,

der onderwerp

++++++

MHE : "Nous exporterons bientôt les masques marocains vers l'Europe"

Coronavirus Le 07 avril 2020

Intervenant au JT d'Al Oula, le ministre de l'Industrie Moulay Hafid El Alamy a détaillé la stratégie nationale de production et de distribution de masques de protection. Morceaux choisis.

« Depuis le début de la crise, les instructions de Sa majesté ont été d'apprécier la capacité de nos industriels de produire ces masques pour épauler le secteur sanitaire. »

« Cela fait une semaine qu'on a débuté la production de masques, et on a commencé à les fournir au ministère de la Santé et aux agents d'autorité. »

« Aujourd'hui, nous produisons 3 millions d'unités par jour et nous passerons bientôt à 5 millions par jour. »

« En deux jours, nous avons distribué 5,3 millions de masques dans les grandes surfaces spécialisées (GMS), puis vers les épiceries. »

« Nous avons établi un partenariat avec deux distributeurs laitiers. Aujourd'hui, nous couvrons déjà 66.000 points de vente et en fin de semaine, nous couvrirons l'ensemble des points de vente »

Sur le prix de vente.

« Le prix est réglementé par décision royale, il restera à 0,8 dhs. Nous avons des contacts avec de grands pays européens qui nous demandent de leur exporter des masques et nous le ferons car nous comblerons bientôt les besoins du marché marocain. »

« Nous exporterons bientôt les masques marocains vers l'Europe »

« Ce prix est réglementé, les Marocains doivent faire attention, ils ne doivent pas les payer à un prix supérieur. »

» Les pharmaciens vendent des masques médicaux, qui n'ont rien à voir avec les masques réglementés et leurs prix sont donc différents. »

Coronavirus : Le Maroc se prépare à exporter sa production de masques, annonce le ministre Elalamy – Yabiladi 7.4.20

La production du Maroc en masques va crescendo. « Actuellement nous produisons 3 millions d'unités par jour. Dès mardi prochain nous allons atteindre quotidiennement un volume de 5 millions », a annoncé le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie numérique, ce soir au JT arabophone de la chaîne Al Aoula.

Moulay Hafid Elalamy a révélé que des pays étrangers sont en contact avec ses services pour l'exportation de masques. Une opération qui devrait être lancée dans les prochains jours, a-t-il indiqué. Et de préciser que la production nationale est suffisante pour satisfaire la demande du marché marocain.

Le ministre a par ailleurs souligné que la production des masques a commencé la semaine dernière. Les premiers lots ont été destinés aux professionnels de la santé et les différents corps de sécurité engagés dans la surveillance et le contrôle du respect des dispositions de l'état

measures have also been taken to encourage SME to produce such equipment. Furthermore, Dutch companies

(textile recycling) and (10)(1c) (former (10)(1c)) have expressed interest in changing their production line in order to produce medical protective gear or protection masks. However, regulation in Morocco does not allow export. According to our information it should be possible for (10)(1c) and (10)(1c) to produce the PPE if they get a license from the ministry of Industry and if at least 50% would be sold to the local market through government channels. Further information can be obtained at Mr. (10)(2e) (10)(2e) tel. r (10)(2e) who is already in contact with Mr. (10)(2e) (10)(2e), the project manager for the production of the Personal Protective Equipment (PPE) for the Dutch hospitals.

Other countries have experienced that PPE was seized by customs at the border because of lack of the necessary licenses. Also look at attached note on the regulation of the export of medicine.

With kind regards,

(10)(2e) (10)(2e)
(10)(2e)

Ambassade du Royaume des (10)(2e)
40, rue de Tunis | 10000 Hassan | Maroc
Boîte postale 329 | Rabat | Maroc

T (10)(2e)
M (10)(2e)
(10)(2e) @minbuza.nl

www.paysbasetvous.nl

Facebook: <https://www.facebook.com/PaysBas.Rabat>

Linkedin: <https://www.linkedin.com/company/netherlands-business-in-morocco/>

Media24 - 31 mars 2020 - **Une société marocaine va fabriquer des produits de protection médicale à l'Etat**

Selon un communiqué, et sur initiative du ministère du commerce et de l'industrie, une entreprise marocaine fournira l'Etat en produits textiles médicaux, de protection du personnel soignant.

Conformément aux instructions royales pour assurer la disponibilité des produits et équipements médicaux pour faire face à la pandémie Covid-19, la société Lamatem a mis en place, sous l'impulsion du Ministère de l'industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, un plan de production pour fournir l'État en produits textiles médicaux, annonce un communiqué du ministère. Les articles produits sont les combinaisons, les casques, les charlottes et les surchaussures. Les produits fabriqués sont conçus pour assurer la sécurité optimale des professionnels de santé et des patients. La société est dotée d'une infrastructure technologique de pointe pour assurer la conformité de ses produits aux normes internationales en la matière, affirme le communiqué. L'unité industrielle de Lamatem à Berrechid a été inaugurée le 21 octobre 2019, avec un investissement de 109 MDH, générant 841 nouveaux emplois stables, qui s'inscrit dans le cadre de l'écosystème textile à usage technique.

From: DIO <(10)(2e)@minbuza.nl>

Sent: dinsdag 7 april 2020 09:48

To: PEK-EA <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; SHA-EA <sha-ea@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; GNZ-EA <gnz-ea@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; HON-EA <hon-(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; CHO-EA <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; HAN-EA <han-ea@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; HCM-EA <hcm-(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; SKO-EA <SKO-EA@minbuza.nl>; CHS <CHS@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; WAR-EA <war-ea@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; RAB-EA <rab-ea@minbuza.nl>; TUN-EA <tun-ea@minbuza.nl>; ANK-EA <ank-ea@minbuza.nl>; IST <ist@minbuza.nl>
Cc: (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e), (10)(2e) <(10)(2e)@minbuza.nl>; (10)(2e) @minezk.nl; (10)(2e) @rvo.nl

Subject: Priority request: inquiry for producers of (surgical) gowns in your country
Importance: High

Dear (Head of) Economic Department of the Dutch Embassy,
--- URGENT ---

In the context of the rapidly growing group of coronavirus patients in the Netherlands, and the pressure this puts on our care system, I would like to request your support – with utmost priority – for the following request.

Our colleagues at the Ministries of Health Care and Economic Affairs are looking for alternative **supplies of (medical and surgical) gowns** that can be used by medical staff treating patients in Dutch hospitals and care facilities. They have requested that we assist them by identifying producers of medical-grade gowns that could be used to alleviate the pressure on hospital supplies.

Could I ask you to investigate whether there are **producers and/or production facilities of these gowns located in your country**? Once identified, the colleagues at EZK will contact these producers to assess whether they can produce additional gowns to support Dutch medical staff.

Please note, several millions of these gowns are used in the Netherlands weekly, therefore we are looking for experienced producers that have quality certifications according to ISO and CE standards and preferably have experience producing for the EU market.

The table and further information below contain the specifications of the gowns Dutch hospitals normally use. We are therefore looking for these products, or equivalent ones.

Requested	Currently used	Requirements
Protective	3027102	SMS or comparable, long sleeve, tricot cuff, covering the
Aprons	84760 or 84773	PE, about 80 x 125 cm. Halter aprons
Surgical gowns	Surgical gown HP	L, LL, XXL, XXLL. Note: sizes are not standardised worldwide.

All gowns are required to have a CE-marking according to the European Guideline for personal protective equipment (89/686/EEC (2)) (<https://osha.europa.eu/nl/legislation/directives/34>) **and** according to the Directive on Medical Devices (93/42/EEG (10)) (<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1993L0042:20071011:en:PDF>).

If you identify producers and production locations in your country, we request that you identify a contact at management level and send the available information to our colleagues at EZK:

(10)(2e), (10)(2e) @minezk.nl
and
(10)(2e), (10)(2e) @rvo.nl

Kindly include in CC our colleagues at BZ/DIO:
(10)(2e), (10)(2e) @minbuza.nl

Of course, you can also contact them with questions for clarification about this request.

Many thanks on behalf of EZK and myself for your efforts in helping to provide a sufficient supply to Dutch hospitals!

Kind regards,

(10)(2e), (10)(2e)
(10)(2e)

Dit bericht kan informatie bevatten die niet voor u is bestemd. Indien u niet de geadresseerde bent of dit bericht abusievelijk aan u is toegezonden, wordt u verzocht dat aan de afzender te melden en het bericht te verwijderen. De Staat aanvaardt geen aansprakelijkheid voor schade, van welke aard ook, die verband houdt met risico's verbonden aan het elektronisch verzenden van berichten.

This message may contain information that is not intended for you. If you are not the addressee or if this message was sent to you by mistake, you are requested to inform the sender and delete the message. The State accepts no liability for damage of any kind resulting from the risks inherent in the electronic transmission of messages.

Dit bericht kan informatie bevatten die niet voor u is bestemd. Indien u niet de geadresseerde bent of dit bericht abusievelijk aan u is gezonden, wordt u verzocht dat aan de afzender te melden en het bericht te verwijderen.

De Staat aanvaardt geen aansprakelijkheid voor schade, van welke aard ook, die verband houdt met risico's verbonden aan het elektronisch verzenden van berichten.

This message may contain information that is not intended for you. If you are not the addressee or if this message was sent to you by mistake, you are requested to inform the sender and delete the message.

The State accepts no liability for damage of any kind resulting from the risks inherent in the electronic transmission of messages.